

Domaine de formation : **ELU0601 – Management**

Référence interne : **ELU0601-MN-CP3** Durée de la session : **14 heures** Prérequis : **Aucun prérequis**

Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de:

- Mieux se connaître.
- Améliorer ses relations
- Mieux s'adapter.
- Développer un savoir-être différent au service de ses savoir-faire.

Le Programme :

Les bases de l'analyse transactionnelle :

- Le concept de scénario de vie.

Que se passe-t-il et comment ça se passe dans les relations ?

:

- Comment établir des relations professionnelles ?
- Les différents états du "moi" de l'analyse transactionnelle.
- Qu'est-ce que les "transactions" ?

Créer des relations de travail saines :

- Développer la confiance et l'initiative des collaborateurs par le biais des émotions.
- Les différents signes de reconnaissance et leurs impacts (les strokes positifs et négatifs).
- Les différentes formes de relations et leurs conséquences.

Les problèmes relationnels :

- Identifier les "pièges".
- Clarifier les malentendus.
- Les conséquences des problèmes relationnels sur les individus.

Relations "professionnelles" :

- Les douze injonctions et leurs permissions.
- Les messages contraignants : avantages, inconvénients, antidotes.
- Gérer les émotions et sentiments en contexte professionnel.
- L'affirmation de soi.
- Le cas particulier du triangle dramatique de Karpman

Le contrat-réussite :

- Définir un objectif.
- Identifier les doutes et les freins.
- Se centrer sur l'objectif.

Synthèse de la session :

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement.
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant.
- Bilan oral et évaluation à chaud.

Formateur : Monsieur Nicolas METAY



Nicolas Métaï travaille dans la relation d'aide depuis 20 ans, il a accompagné des jeunes en difficultés sociales et familiales ainsi que des personnes en situation de handicap avec des troubles du comportement et des difficultés psychologiques. Il a été 7 ans en équipe de direction sur un établissement recevant des personnes en grandes difficultés et gère une équipe de 63 personnes.

Ancien conseiller municipal, président d'un Office Municipal des Sports, président de club et élu fédéral, Nicolas Métaï a une bonne connaissance des collectivités locales. Il a aussi été fonctionnaire d'un conseil départemental pendant plusieurs années.

Parallèlement il est coach sportif, titulaire d'un CQP de Savate et d'un BPJEPS mention boxe, il est aussi certifié en préparation mentale. Il accompagne à travers le sport des athlètes, des personnes en difficulté et en situation de handicap depuis 2013.

Les points forts de la formation :

Des solutions concrètes pour améliorer sa communication interpersonnelle, le stagiaire comprendra les états du moi et pourra s'en servir pour adapter sa communication.

Le formateur a une expérience importante dans le domaine, il forme des personnels de la santé, du médico-social et de la grande distribution sur ces sujets.

Modalités pédagogiques :

Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Les résultats attendus :

Des quiz, des tests sont utilisés pour mesurer le niveau des apprenants. Des mises en situation permettront d'expérimenter les outils proposés.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.	En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Nicolas METAY	Pour les intras, nous consulter pour devis Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 14 heures de formation le coût est de 700 € TTC .

Evaluation des acquis :	Accessibilité et référent handicap :
-------------------------	--------------------------------------

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)